

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

À remettre à l'inscription avec un RIB

**Type de contrat :**

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES **COTISATIONS 2023-2024** DU CONSERVATOIRE GABRIEL FAURÉ

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **le CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL GABRIEL FAURÉ** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du **CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL GABRIEL FAURÉ**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

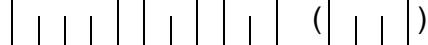
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

**FR 57 CSA 576231**

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
NOM Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom : RÉGIE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL GABRIEL FAURÉ
Adresse : 42 rue de la Motte
Code postal : 78120
Ville : RAMBOUILLET
Pays : FRANCE

## DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u>
	

**Type de paiement :**

Règlement en 1 fois

Règlement au trimestre

Règlement mensuel en 7 fois

Signé à :

Signature :

Le :

## DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

## JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

**Rappel :**

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **le CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL GABRIEL FAURÉ**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RAMBOUILLET TERRITOIRES.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.